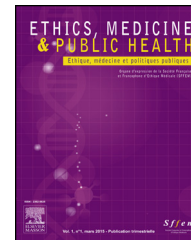




Available online at
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



DOSSIER « EXPERTISE EN MÉDECINE ET PSYCHIATRIE LÉGALE »
Pratiques et concepts

Expertise odontologique judiciaire



Odontological judiciary expertise

A. Becart-Robert^{a,b,*}

^a *Service de médecine légale, UE 7367, CHU de Lille, université de Lille, 59000 Lille, France*

^b *Institut de médecine légale, rue Verhaeghe, 59000 Lille, France*

Reçu le 13 octobre 2015 ; accepté le 7 janvier 2016

Disponible sur Internet le 7 mars 2016

MOTS CLÉS

Expertise ;
Odontologie ;
Déontologie

Résumé Les missions d'expertise odontologique peuvent viser des objectifs extrêmement divers, sans autre caractère commun que celui de la formation initiale de l'expert. Celui-ci mettra ses connaissances techniques, dans le domaine de l'odontologie, au profit du magistrat qui lui a confié cette mission afin de lui apporter l'éclairage dont il a besoin pour prononcer un jugement. Il est donc essentiel que l'expert judiciaire puisse faire état de connaissances spécifiques dans le domaine expertal tout comme dans celui de l'odontologie, sous tous ses aspects et qu'il atteste de sa formation continue. En Droit français, l'expert aura à répondre auprès de juridictions pénales, civiles ou administratives, selon le type de mission qu'il remplit. Pour une juridiction pénale, l'expert évaluera les lésions bucco-dentaires dans un contexte de coups et blessures ou il procédera à l'identification, au moyen de sa dentition, d'une personne décédée non reconnaissable, ou encore il réalisera l'analyse, sur une victime vivante ou décédée, de traces de morsures. Auprès des juridictions civiles ou administratives, il évaluera la réparation du dommage dentaire ou s'attachera à la recherche de responsabilités fautives dans les dommages liés aux soins dentaires, dans un but d'indemnisation du patient. Les missions sont d'autant plus variées que l'expert peut s'être spécialisé en orthopédie dento-faciale, en implantologie ou se consacrer à l'odontologie polyvalente. Seule la formation initiale est commune ; les missions sont disparates, les formations complémentaires indispensables sont diverses et multiples. Mais les valeurs qui guident l'exercice expertal sont toujours les mêmes : impartialité, loyauté, et rigueur, remplir sa mission personnellement, entretenir ses connaissances techniques et procédurales, garder son indépendance, faire preuve de tact et discrétion, respecter le magistrat, respecter les délais qui lui sont demandés pour la remise du rapport,

* Correspondance.

Adresse e-mail : anne.becart@univ-lille2.fr

rester courtois à l'égard des parties, rester confraternel. La complexité des situations à étudier s'accompagne de nombreux devoirs mais c'est ce qui constitue la richesse de cet exercice si particulier.

© 2016 Publié par Elsevier Masson SAS.

KEYWORDS

Expertise;
Odontology;
Deontology

Summary The missions of odontological appraisal can have very different aims, and just one common feature that is the initial training of the expert. This expert will use his technical knowledge in odontology to the magistrate's benefit. It is essential that the judiciary expert has specific knowledge in assessment as well as in the field of odontology and he must prove that he performs continuous training. In the French law, the expert has to testify in penal, administrative or civil court, according to the mission. In penal court, the expert has to evaluate the dental wounds or tooth loss during agressions and assaults, or to identify, by the way of the teeth, an individual who can't be recognized by visual way because of the state of the body, or he will analyze a bitemark on a living or deceased victim in this aim to identify the author between the suspects. For the administrative or civil court, he will evaluate the dental damages or study the responsibility and the fault of the dentist in wrong dental cares with an objective of indemnity for the patient. The missions are very different but the expert can also be specialized in dental orthopedics, implants, or current odontology. The initial training is common, the missions are very different, the complementary courses are numerous. But the ethical values in the expertise remain the same: impartiality, honesty and strictness, performing the mission himself, keeping the technical and assessment knowledge in current practices, keeping his independence, being discreet, respecting the magistrate, give the report in time, remaining courtesy. The complexity of the cases involves many duties but this constitute the wealth of this particular exercise.

© 2016 Published by Elsevier Masson SAS.

L'expertise odontologique

Introduction

Les termes d'expertise odontologique recouvrent des notions multiples et disparates qui n'ont en commun que la formation initiale de l'expert, chirurgien-dentiste ou stomatologue. Ce professionnel de la sphère bucco-dentaire et des soins dentaires mettra ses compétences techniques au service de la justice, pour des missions d'expertises judiciaires très variées, telles que l'évaluation de lésions bucco-dentaires dans un contexte de coups et blessures, l'identification, au moyen de sa dentition, d'une personne décédée non reconnaissable, l'analyse, sur une victime vivante ou décédée, de traces de morsures, afin de comparer la trace de morsure à la dentition d'un suspect. Il pourra également remplir, auprès des juridictions civiles ou administratives, des missions telles que l'évaluation de la réparation du dommage dentaire ou la recherche de responsabilité dans les dommages liés aux soins dentaires. L'expert odontologiste peut donc répondre aux missions des tribunaux mais également être missionné par une compagnie d'assurance ou par l'assurance maladie. Nous nous bornerons ici à évoquer les missions remplies par l'expert judiciaire, au service des tribunaux.

L'expertise judiciaire

Définition

L'expertise judiciaire [1,2] est la réunion de parties, constituées par un demandeur et un défendeur. Les caisses d'assurance maladie sont parfois parties également. Les parties sont assistées de conseils, en la personne des avocats mais parfois également de professionnels de santé : conseils d'assurance ou médecins de recours dont le rôle est d'assister l'une des parties. Les parties sont réunies par l'expert qui les convoque. L'expert aura préalablement demandé les pièces médicales en lien avec l'affaire, il devra les analyser, les trier et retenir celles qui présentent un intérêt pour l'affaire en cours. Le temps de l'expertise va se dérouler en présence de toutes les parties, l'expertise judiciaire étant contradictoire c'est-à-dire que l'une et l'autre des parties doivent être présentes, entendre la version de l'autre partie, et avoir connaissance des différentes pièces existantes. À l'issue de la réunion d'expertise, après avoir examiné la victime et analysé les pièces, l'expert dépose un rapport écrit auprès du tribunal qui l'a nommé.

L'expertise n'est pas un acte thérapeutique, diagnostique ou de prévention. Ce n'est donc pas un acte de soin, néanmoins l'expert judiciaire va utiliser des outils médicaux tels que l'interrogatoire médical des parties, l'examen

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/1097721>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/1097721>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)